

PROGRAMME ADOLESCENTS 2026

DES TEMPS LIBRES ACCESSIBLES A TOUS



L'AGIS est subventionnée par l'OFAS (au travers d'un sous-contrat de prestations avec la
faîtière Réseau Romand ASA) et par le canton de Genève



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



POST TENEBRAS LUX

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Réseau Romand ASA

PROGRAMME

Vous trouverez dans ce programme deux catégories de prestations destinées à des personnes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel. Il s'agit de cours d'un jour et de cours hebdomadaires proposés dans les domaines sportifs, culturels et des loisirs, à pratiquer durant le temps libre et accessibles à tous.

Au fil des années, l'AGIS fait évoluer son offre afin de permettre une participation épanouissante et valorisée de la personne en situation de handicap, afin qu'elle puisse prendre pleinement sa place dans la société.

OBJECTIFS

Les objectifs détaillés de nos cours et nos activités visent à favoriser les apprentissages de la vie de tous les jours et permettent à la personne : de maintenir et d'améliorer son autonomie, d'acquérir des compétences particulièrement dans la relation aux autres et les échanges, de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, dans le but d'optimiser sa participation sociale et favoriser l'autodétermination.

ENCADREMENT

Les activités de l'AGIS sont accompagnées par un encadrement exclusivement bénévole qui procure le confort et l'épanouissement des participants. Chaque bénévole apporte ses compétences et dispose d'une connaissance et d'une compréhension approfondie du suivi de la personne en situation de handicap, ce qui instaure un climat propice à vivre des expériences enrichissantes et valorisées.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION : vous recevrez une confirmation ainsi qu'un bulletin de versement pour le règlement des frais de base. Toute inscription confirmée est due et non remboursable.

PAIEMENT : les activités sont payables dès réception de la facture.

CONDITIONS : pour participer vous devez obligatoirement être membre de l'AGIS en vous acquittant de la cotisation annuelle qui se monte à CHF 90.--, dès 2026.

La facturation des activités payantes vous sera envoyée trois semaines avant l'activité.

L'AGIS se réserve la possibilité d'annuler une activité dans le cas où le nombre de participants est insuffisant.

En cas d'empêchement ou de désistement :

- la somme des frais de base est due et non-remboursée,
- en raison de maladie ou accident, l'AGIS rembourse le prix de l'activité sur présentation d'un certificat médical uniquement,
- à partir du 4ème désistement, annulation ou non-présentation à une activité, une somme de CHF 150.— sera facturée tous les 3 prochains désistements, annulations ou non présentation
- de l'activité par l'AGIS, celle-ci s'engage à reporter ou réorganiser cette activité durant l'année, dans la mesure du possible ou de rembourser le prix de l'activité.

COÛT : frais de base CHF 10.-- par date confirmée + prix de l'activité (se référer au descriptif de chaque activité)

LIEU : les activités ont lieu à la Maison de l'Autonomie et dans tout le canton de Genève, dans des lieux publics, ouverts et adaptés à la pratique de l'activité.

TRANSPORT : le transport sur le lieu du rendez-vous se fait par ses propres moyens. Certaines activités nécessitent un transport en commun (CFF, CGN, TPG) où la *carte de légitimation pour voyageur avec un handicap* est nécessaire (voir document ci-joint).

PUBLIC-CIBLE : les activités proposées pour les adolescents sont réservées aux jeunes membres de l'AGIS, de 13 à 18 ans. Ils doivent bénéficier d'une mesure de pédagogie spécialisée attribuée par l'autorité cantonale et doivent vivre dans leur famille ou en institution.

AGENDA : délai d'inscription 12 octobre 2025, confirmation par l'AGIS fin novembre

Vacances scolaires : durant les vacances scolaires, les activités ne sont pas suspendues, sauf durant la période estivale.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

La fiche d'inscription est à renvoyer d'ici le **12 octobre 2025** à :

AGIS

Route du Grand-Lancy 6

1227 les Acacias

Ou par mail à : info@agis-ge.ch

Pour les nouveaux participants, un entretien préalable est nécessaire.

L'AGIS est à votre disposition pour tout renseignement

Tel : 022.827.85.50

Mail : info@agis-ge.ch

Site : www.agis-ge.ch



SOMMAIRE

COURS A LA JOURNEE

Chaque date agendée est construite avec un programme indépendant et unique. La composition du groupe est différente à chaque fois.

Renforcer son autonomie et sa participation sociale

- Bowling au centre commercial page 7
- Les copains d'abord page 8
- Repas et cinéma en ville page 9
- Quand la musique est bonne ! page 10

Bowling au centre commercial

Développer sa capacité à nouer des liens et le vivre ensemble grâce à une activité ludique et conviviale en équipe

Programme : Nous nous rendrons dans les centres commerciaux genevois où se trouvent les pistes de bowling qui sont des lieux animés et fréquentés. Après avoir formé les équipes, enfilé les chaussures spéciales et échauffé nos poignets, il sera temps de choisir la boule adaptée et d'oser la « lâcher ». Même si les premiers lancers sont compliqués et que la boule termine dans la « gouttière » ; grâce aux encouragements du groupe, les progrès se feront rapidement et les parties se dérouleront dans la convivialité et la joie. A la fin des deux parties, nous mangerons ensemble où tu pourras choisir entre différents styles de nourriture. Ce temps de repas nous permettra de retrouver notre calme et de partager nos émotions avant de retrouver les parents.

Objectifs :

- améliorer sa motricité
- développer sa capacité à nouer des liens et gérer ses émotions
- acquérir de nouvelles compétences sociales

Horaire : de 10h45 à 13h45

Lieu : centre commercial de la Praille

Coût de l'activité :

- frais de base : CHF 10.-
- somme nécessaire à avoir sur soi : min. CHF 30.- pour bowling et repas

Dates : 10 janvier, 7 février, 7 mars, 18 avril, 23 mai, 20 juin, 5 septembre, 3 et 31 octobre, 28 novembre.

Spécificité : avoir une bonne mobilité



Les copains d'abord

Comment favoriser l'accès à l'autonomie et vivre des moments de loisirs en dehors du cercle familial.

Programme : Le samedi après-midi, nous nous donnerons rendez-vous à la Maison de l'Autonomie. Selon le temps, soit nous resterons à l'intérieur pour faire des jeux de société, de la cuisine, et de la pétanque d'intérieur soit nous irons au parc faire des jeux de ballons, du frisbee, du badminton et profiter d'une terrasse. Nous vivrons un excellent moment entre copains en profitant de passer du temps sans les parents et en nous créant des bons souvenirs.

Objectifs :

- favoriser l'autonomie
- renforcer la confiance en soi
- développer sa capacité à nouer des liens

Horaire : de 14h à 17h

Lieu : Maison de l'Autonomie et Ville de Genève

Coût de l'activité :

- frais de base : CHF 10.-
- Somme nécessaire à avoir sur soi : CHF 6.-

Dates : 24 janvier, 21 mars, 2 mai, 6 juin, 19 septembre, 17 octobre

Spécificité : avoir une bonne mobilité



Repas et cinéma en ville

Favoriser la compréhension du vivre ensemble dans des lieux animés et fréquentés par des jeunes

Programme : C'est l'occasion de sortir dans un lieu fréquenté par des jeunes afin de vivre des expériences en dehors du cercle familial. Nous débiterons par le choix du repas car à l'étage du centre commercial, tu pourras choisir entre divers styles de nourriture et payer avec ton propre argent. Nous poursuivrons avec une séance de cinéma, pas trop longue et sans oublier le paquet de pop-corn. Nous passerons un super moment grâce à l'accompagnement des bénévoles qui feront tout pour que tu te sentes à l'aise et que tu prennes confiance en toi, au sein du groupe.

Objectifs :

- acquérir des habilités sociales
- améliorer ses compétences relationnelles en créant des liens
- encourager la participation sociale

Horaire : de 12h à 17h

Lieu : centre commercial de la Praille ou de Balexert

Coût de l'activité :

- frais de base : CHF 10.-
- somme nécessaire à avoir sur soi : CHF 40.- pour repas et cinéma

Dates : 21 février et 14 novembre.

Spécificité : ouvert à tous



Quand la musique est bonne ! Karaoké

Gagner en autonomie et en mobilité grâce à une activité divertissante

Programme : Grâce à l'écran géant sur lequel apparaîtra les paroles et les clips des chansons plébiscitées par chacun, il sera temps pour toi, de te lever et si tu le désires, de t'apprêter avec des lunettes, des paillettes et un chapeau ; de saisir le micro et d'oser chanter devant ton public. Au fur et à mesure, le regard des autres ne sera bientôt plus un obstacle car tu seras emporté par la musique et soutenu par l'ambiance bienveillante et joyeuse du groupe. Après une pause, nous reprendrons notre respiration et des forces pour entamer les dernières chansons.

Objectifs :

- renforcer l'autodétermination en exprimant ses préférences
- mobiliser ses ressources émotionnelles
- exercer sa mémoire et sa motricité
- développer sa capacité à nouer des liens

Horaire : de 14h à 17h

Lieu : Maison de l'Autonomie – 6 rte du Grand-Lancy, 1227 Les Acacias

Coût de l'activité :

- frais de base : CHF 10.-
- Somme nécessaire à avoir sur soi : CHF 6.-

Date : 12 décembre

Spécificité : ouvert à tous



MES NOTES :



AGIS
Route du Grand-Lancy 6
1227 Les Acacias

☎: 022.827.85.50
✉: info@agis-ge.ch
www.agis-ge.ch